

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 872 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : ZAIM Prénom : HADJER
BAC	Numéro :35440004
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Sétif
	Série :GE
	Moyenne :18.08
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Sétif 1
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 858 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : ZERROUKHI Prénom : Selma
BAC	Numéro :35087366
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :M'Sila
	Série :GE
	Moyenne :16.10
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : M'sila
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 3 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 859 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : ZERROUKI Prénom : Oumaima
BAC	Numéro :36350901
	Année : 2022
	Wilaya d'obtention :Souk Ahras
	Série :GE
	Moyenne :16.15
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : SAH
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 3 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 860 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : BERDAA Prénom : AMEL
BAC	Numéro :34490003
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Mila
	Série :GE
	Moyenne :15.73
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : SAH
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 861 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : DAMECH Prénom : ILYES
BAC	Numéro :39524112
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Touggourt
	Série :SE
	Moyenne :15.84
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Ouargla
pour s'inscrire en	Domaine : MI
	Fillère : Mathématiques
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 862 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : DJELLAOUJDI Prénom : HADJER
BAC	Numéro :35384617
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Setif
	Série :TM
	Moyenne :15.64
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Sétif 1
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 863 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : MERADJI Prénom : MALAK
BAC	Numéro :33297906
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Jijel
	Série :SE
	Moyenne :16.12
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Jijel
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 864 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : SABEG Prénom : ANIS MOHAMMED AMINE
BAC	Numéro :34014809
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Oum el Bouaghi
	Série :GE
	Moyenne :17.66
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : OEB
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 865 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : DAHOUA Prénom : HADJER
BAC	Numéro :35074051
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :Setif
	Série :GE
	Moyenne :15.89
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : BBA
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 866 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : KARROUNE Prénom : AMANI
BAC	Numéro :36004331
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :Skikda
	Série :SE
	Moyenne :16.02
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Skikda
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 867 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : MAAMAR Prénom : AHLAM
BAC	Numéro :34501011
	Année : 2022
	Wilaya d'obtention :Mila
	Série :SE
	Moyenne :16.43
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Mila
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 868 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : ZEGHOUALE Prénom : YAHIA
BAC	Numéro :35056201
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :Setif
	Série :TM
	Moyenne :16.21
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Sétif 1
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 869 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : KIAS Prénom : ADEM
BAC	Numéro :34439502
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Mila
	Série :GE
	Moyenne :15.90
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Mila
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 870 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : MEKIDECHE Prénom : Amina
BAC	Numéro :35095882
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :M'Sila
	Série :SE
	Moyenne :16.10
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : M'sila
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 871 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : DJEDADOUA Prénom : ABDELQADDOUS
BAC	Numéro :36220712
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Guelma
	Série :SE
	Moyenne :16.42
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Guelma
pour s'inscrire en	Domaine : MI
	Fillère : Informatique
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)

## DECISION DE RÉORIENTATION N° 997 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

### Décide

que l'étudiant(e):	Nom : GOUGAM Prénom : HANANE
BAC	Numéro :35408317
	Année : 2023
	Wilaya d'obtention :Sétif
	Série :GE
	Moyenne :15.92
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	ESC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Sétif 1
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 1 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :  
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE  
Mohamed El  
Hadi

Signature numérique de  
LATRECHE Mohamed El  
Hadi  
Date : 2024.09.29  
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E\_mail : [amana.crue@gmail.com](mailto:amana.crue@gmail.com) / [secret-crue@mesrs.dz](mailto:secret-crue@mesrs.dz)